

Déclaration de revenus typiques *d'un participant au Canada*

Du 1 juillet 2016 au 30 juin 2017

Rang	Versement Total Fiscal Year 2017	Versement mensuel moyen	Versement mensuel min	Versement mensuel max	% de distributeurs payés en tant que % du nombre total de distributeurs
DISTRIBUTOR	\$142,071	\$14	\$0	\$5,328	24%
PRO 1	\$164,231	\$165	\$0	\$2,708	7%
PRO 2	\$226,800	\$368	\$0	\$2,778	3%
PRO 3	\$202,534	\$783	\$0	\$3,192	1%
PREMIER PRO 4	\$273,086	\$1,490	\$319	\$3,375	<1%
PREMIER PRO 5	\$203,535	\$2,804	\$1,035	\$5,789	<1%
PREMIER PRO 6	\$298,081	\$6,235	\$2,980	\$9,185	<1%
ELITE PRO 7	\$36,408	\$18,204	\$17,554	\$18,854	<1%

Les gains des Distributeurs dans ce tableau ne sont pas nécessairement représentatifs du revenu, le cas échéant, qu'un Distributeur peut gagner ou gagnera par l'entremise du régime de rémunération de LifeVantage. *Le succès des Distributeurs dépendra de l'assiduité individuelle, les efforts, et l'état du marché. LifeVantage ne garantit aucun revenu ou rang de succès.

La principale source de revenus des participants à notre plan de rémunération (« le Plan ») provient des revenus des ventes personnelles et de lignée descendante des produits et/ou de services. Bien que les revenus personnels varient beaucoup, un participant typique gagne entre 0 et 4 999 dollars canadiens par an. Nous appelons participants tout consultant qui se livre de façon active aux activités nécessaires à la réalisation des bénéfices du Plan (c.-à-d. qui est actif pendant l'exercice financier juillet 2016 — juin 2017). La présente déclaration est déduite des expériences passées de LifeVantage et sera mise à jour pour refléter de façon exacte les changements actuels. Le nombre « typique » est représentatif de la plus petite plage de rémunération comprenant plus de 50 % des distributeurs du plan.

Des copies de ce résumé peuvent être imprimées ou téléchargées sur le site Web LifeVantage, www.lifevantage.com.